

ETAT des LIEUX
L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – THEATRE
EN PICARDIE
2004/2005

ANALYSE ET PISTES DE REFLEXION

Etude menée à la demande du Ministère de la Culture et de la Communication / DRAC Picardie

Actes-Pro est l'association des compagnies professionnelles de spectacle vivant de Picardie.
A ce jour, elle compte 20 adhérents de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

A la demande du Ministère de la Culture / DRAC Actes-Pro a mené une étude sur l'enseignement théâtre, sur la saison 2004/2005, afin d'établir un schéma régional de l'enseignement artistique.

Sommaire

1	METHODOLOGIE ET DIFFICULTES	4
1.1	Méthodologie	4
1.2	Difficultés	5
2	RESULTATS	6
2.1	Eléments généraux	6
2.2	Organisation générale et moyens spécifiques des activités théâtre	7
2.2.1	Les locaux et le matériel	8
2.2.2	L'organisation	9
2.2.3	Financement	9
2.3	La découverte et l'enseignement du théâtre	10
2.3.1	Les participants	10
2.3.2	Les formateurs	11
2.4	Les contenus et enjeux des activités théâtre	11
2.4.1	Les actions ponctuelles	11
2.4.2	Les actions annuelles	12
2.4.3	Les actions pluriannuelles	13
3	L'ART DRAMATIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	13
3.1	Les locaux et le matériel	14
3.2	Les élèves et enseignants	14
3.3	L'enseignement	16
3.3.1	Le contenu et les enjeux de l'enseignement théâtre	16
3.3.2	L'organisation du cursus d'art dramatique	16
4	L'ENSEIGNEMENT THEATRE EN MILIEU SCOLAIRE	17
4.1	Volume horaire et bénéficiaires	17
4.2	Répartition géographique	18
5	PISTES DE REFLEXION	18
5.1	Les établissements culturels et les compagnies professionnelles	18
5.1.1	Moyens financiers et humains	18
5.1.2	Moyens matériels et communication	19
5.1.3	Les rencontres et échanges	19
5.1.4	Contenu des enseignements	20
5.2	Les établissements d'enseignement artistique	20
5.2.1	Les locaux et le matériel	20
5.2.2	L'enseignement	21
5.2.3	Les complémentarités	22
6	CONCLUSION	23
7	ANNEXE – TABLEAU DES AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES DES STRUCTURES	24

1 Méthodologie et difficultés

1.1 Méthodologie

Dans un premier temps, Actes-Pro a recensé, sur le territoire de la Picardie, 156 structures culturelles, socioculturelles, établissements d'enseignement artistiques et compagnies professionnelles de théâtre susceptibles de dispenser un enseignement théâtre. Ce recensement a permis de mettre en place une base de données.

En parallèle, nous avons cherché à obtenir des données déjà existantes sur l'enseignement théâtre en Picardie. Le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication a pu nous transmettre les résultats de l'enquête annuelle (2002-2003) « *les enseignement de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationale de musique* ». Cependant cette enquête étant nationale, elle nous renseigne peu sur le cas de la région Picardie. Elle nous informe que la région possède 02 établissements d'enseignement artistique dispensant un enseignement en art dramatique, que 94 élèves en ont bénéficiés et qu'il est dispensé par 03 enseignants. Elle nous apprend également qu'en Picardie le rapport entre l'effectif d'élèves accueillis dans les CNR et ENM et la population scolarisée est faible (entre 0,52% et 1,12 %) et que dans le classement du nombre d'élèves accueillis la Picardie se place en avant-dernière position (La Corse occupe la dernière place). Cette enquête indique que « *les écoles du Limousin accueillent une proportion d'élèves six fois supérieure à celle de Picardie* ». On peut constater dans cette étude qu'en France la moyenne en art dramatique est de 01 enseignant pour 22 élèves, en Picardie elle est de 01 enseignant pour 31 élèves.

Actes-Pro s'est également rapproché du département « observatoire et communication sur l'emploi et la formation » qui est missionné par le Conseil Régional de Picardie pour la réalisation d'études sectorielles. Le directeur de l'OCEF nous a indiqué qu'aucune étude sur l'enseignement artistique en Picardie n'avait été réalisée.

Dans un deuxième temps, nous avons établi le questionnaire portant sur l'enseignement théâtre en Picardie lors de la saison 2004/2005.

Ce questionnaire reprend en grande partie celui élaboré en juillet 2005 par la Cellule Conseil Enseignements Artistiques et Territoires. Nous avons adapté et simplifié ce document. En effet, il comportait des données budgétaires détaillées. Actes-Pro a estimé qu'elle n'avait pas à connaître les modalités d'utilisation du financement de l'activité mais, qu'à l'inverse, il était nécessaire de connaître la provenance de ce financement. De plus, le document intégrait l'enseignement

artistique dispensé dans le cadre de l'Education Nationale. Actes-Pro, pour des raisons que nous évoquerons par la suite, a supprimé ce domaine d'intervention.

Les informations récoltées permettent à Actes-Pro de mener une analyse critique et de formuler des pistes de réflexion, objets du présent document.

Actes-Pro a privilégié l'enseignement dispensé par les structures professionnelles et a donc exclu de son recensement les compagnies amateurs. Cette décision est due à plusieurs raisons : Ethiquement, il était difficile pour Actes-Pro de prendre en compte l'enseignement dispensé par les compagnies amateurs alors que l'association demande par ailleurs aux partenaires institutionnels qu'ils distinguent clairement le travail des professionnels du travail des amateurs ; Les compagnies amateurs sont très nombreuses et difficilement répertoriables car pas toujours identifiées : Les inclure aurait nécessité un temps de mission beaucoup plus long de part ce travail de recensement et l'accroissement des questionnaires à analyser. Actes-Pro ne disposait pas de ce temps.

C'est également pour des raisons de temps que l'enseignement théâtre dispensé en milieu scolaire, carcéral, hospitalier...n'a pas fait partie de l'étude mais également par le fait qu'Actes-Pro souhaitait que l'enseignement ciblé par l'étude soit une offre publique, accessible à tous, sans préoccupation de situation personnelle. Cependant, afin de ne pas ignorer l'enseignement théâtre dispensé en milieu scolaire et hospitalier, nous avons demandé auprès des services de la DRAC Picardie le bilan 2004-2005 du programme Culture-Santé et des actions théâtre menées dans les établissements scolaires. Les données Culture-Santé ne sont pas exploitables.

1.2 Difficultés

Il a été difficile de convaincre les structures de compléter le questionnaire.

Celui-ci leur a été adressé le 10 janvier pour un retour demandé au 15 février. A cette date peu de questionnaires étaient revenus. Actes-Pro a donc du contacter de nouveau, par courriel et/ou téléphone, la presque quasi-totalité du fichier. Les raisons invoquées par les structures pour justifier le non-retour du questionnaire sont : le manque de temps qu'elles ont à consacrer à ce type de demande ; le fait, pour certaines compagnies, de ne pas faire partie d'Actes-Pro et donc de ne pas souhaiter lui répondre ; le fait, pour certains lieux n'ayant pas lu la lettre d'accompagnement, de ne pas comprendre quelle légitimité Actes-Pro avait à mener cette étude et à se « mêler » de leurs activités.

Actes-Pro a arrêté la réception des questionnaires au 15 avril afin que la chargée de mission ait la possibilité de procéder à l'analyse et à l'établissement du rapport avant la fin de sa mission.

Beaucoup de structures ont éprouvé des difficultés à répondre au questionnaire. Il s'est avéré que, bien qu'il ait déjà été simplifié, il était encore trop détaillé.

Les structures de diffusion ont répondu avec plus de précision que les compagnies.

Pour certaines d'entre-elles nous avons dû leur demander des compléments d'informations car leurs réponses étaient inexploitable.

Actes-Pro a donc comptabilisé 41 retours pour 156 questionnaires envoyés. Sur ces 41 retours, 03 sont inexploitable car malgré nos relances nous n'avons pas pu obtenir les informations complémentaires.

Au final 38 questionnaires, soit 25 % des structures contactées, constituent la base de données à analyser.

Au regard du nombre des retours, il n'est pas possible de dresser un inventaire exhaustif et d'établir une cartographie de l'enseignement artistique-théâtre en Picardie.

Pour ce faire, il aurait été souhaitable que l'étude soit menée sur un temps plus long permettant à Actes-Pro d'aller à la rencontre des directeurs de structures afin de les informer de la démarche, des objectifs de l'enquête et de les accompagner dans ce travail.

La mission nécessitait d'autant plus de temps, qu'Actes-Pro n'a pas pu s'appuyer sur des données déjà existantes.

2 Résultats

2.1 Éléments généraux

38 structures font l'objet de la présente étude. Il s'agit de :

- **02 établissements d'enseignement artistique**
- **06 MJC/MPT** (dont une possède deux équipements)
- **05 structures municipales** (dont une possède deux équipements)
- **02 scènes conventionnées**
- **01 scène nationale**
- **22 compagnies professionnelles**

Ces structures sont très **majoritairement sous la forme associative**.

Elles disposent, pour 32 d'entre-elles, de locaux (bureaux et/ou locaux de répétitions, stockage) principalement **mis à disposition par une collectivité et situés au centre de la ville**.

28 structures adhèrent à une fédération et/ou un réseau : Actes-Pro, SYNAVI, SNDTV, SYNDEAC, FRMJC, FDMJC, THEMAA, réseau des programmateurs, réseau chaînon manquant, réseau actif pour la marionnette, réseau des écoles, schéma départemental de l'enseignement musical de l'Aisne, Patch, Briqueterie, scènes d'enfances, scènes de la Somme, FOL, réseau des scènes nationales, centre international du théâtre itinérant.

Au regard de l'**ordre d'importance des activités générales** de la structure, la première activité est la **création**, suivie de la **diffusion** puis de l'**initiation et l'enseignement** artistique. 02 structures ont comme activité principale les activités de loisirs.

Par contre l'**activité** que l'on retrouve **menée par le plus grand nombre** des structures est la **diffusion**, puis la **création** et l'**initiation**.

On entend par diffusion aussi bien la programmation pour les établissements culturels que la vente de spectacles pour les compagnies.

Les structures proposent plusieurs activités artistiques autres que le théâtre (voir annexe page 24).

Trois compagnies professionnelles proposent un enseignement spécialisé dans le domaine du théâtre :

- 01 compagnie propose une initiation à l'**écriture scénique**. 52 personnes en ont bénéficié.

- 01 compagnie propose une initiation et un approfondissement/ perfectionnement à la **lecture à haute voix**. 40 personnes en ont bénéficié.

- 01 compagnie propose une initiation, un enseignement et un approfondissement/perfectionnement à la **marionnette**. 30 personnes en ont bénéficié.

2.2 Organisation générale et moyens spécifiques des activités théâtre

Sur les 38 structures ayant répondu à l'enquête, 18 proposent à un public volontaire des ateliers et/ou stages dans le domaine du théâtre.

Ces 18 structures se composent de :

- **01 établissement d'enseignement artistique**
- **02 MJC/MPT**
- **02 scènes conventionnées**
- **03 structures municipales**
- **10 compagnies professionnelles**

2.2.1 Les locaux et le matériel

Les structures ne disposent pas toujours des mêmes locaux pour menée l'activité théâtre.

12 structures disposent, a priori, toujours des mêmes locaux. Cependant, les locaux servent souvent à d'autres activités.

Ainsi :

- **01 structure occupe des locaux uniquement dévolus à la formation.**
- **01 structure occupe des locaux à usage unique pour les activités théâtre.**
- **04 structures occupent des locaux principalement utilisés pour le théâtre.**
- **06 structures occupent des locaux partiellement utilisés pour le théâtre.**

Ces locaux sont **majoritairement des plateaux de théâtre**. Une compagnie utilise deux lieux de formation (un plateau et une salle) et une école contrôlée dispose d'un auditorium et d'une salle. Lorsque les structures utilisent un plateau pour leurs activités de formation, elles doivent le **partager avec la programmation** du lieu et donc **délocaliser les ateliers théâtre dans des salles inadaptées** lorsque l'espace scénique est indisponible.

Les 12 structures utilisant la plupart du temps des mêmes locaux pour les ateliers théâtre ont à disposition comme matériel de scène :

- **Eclairage : 08 structures**
- **Sonorisation : 06 structures**
- **Grill technique : 05 structures**
- **Jeu d'orgue : 06 structures**
- **Rideaux de scène : 07 structures**
- **Audiovisuel : aucune structure**

Une structure utilise ses propres moyens techniques.

Lorsque du matériel de scène mis à disposition il est globalement satisfaisant.

Par contre peu de structures, voire aucune, disposent d'éléments de costumes, de décors, d'accessoires et de documentation.

2.2.2 L'organisation

Sur les 18 structures concernées :

- **08 ont rédigé un projet artistique et pédagogique**
- **04 ont une instance de concertation et de coordination pédagogique**
- **10 ont un responsable pédagogique clairement identifié**
- **03 ont un règlement intérieur de fonctionnement**
- **05 proposent un document d'information à l'usage du public**
- **09 entretiennent des collaborations régulières avec d'autres structures artistiques**

2.2.3 Financement

Le financement des ateliers et/ou stages proviennent globalement, pour les structures ayant renseigné cette question, pour :

- **21 % des communes**
- **19 % de l'Europe**
- **14 % des participants**
- **12 % d'autofinancement par la structure**
- **11 % de la Région**
- **08 % de l'Etat (tous ministères confondus) :**
- **08 % des Départements**
- **07 % des Intercommunalités**

2.3 La découverte et l'enseignement du théâtre

2.3.1 Les participants

Les tranches d'âges des personnes bénéficiant des ateliers et/ou stages théâtre se décomposent comme suit :

Les **moins de 08 ans** : **au moins 23** (01 structure n'a pas renseigné cette question)

Les **08 – 11 ans** : **au moins 168** (01 structure n'a pas renseigné cette question)

Les **12 – 15 ans** : **au moins 192** (01 structure n'a pas renseigné cette question)

Les **16 – 20 ans** : **au moins 98** (01 structure n'a pas renseigné cette question)

Les **adultes** : **au moins 272** (01 structure n'a pas renseigné cette question)

Les **retraités** : **au moins 19** (01 structure n'a pas renseigné cette question)

Soit un **total d'au moins 772 bénéficiaires**.

Lorsque les structures ont renseigné l'**effectif maximum** de participants pouvant s'inscrire, celui-ci est **atteint ou proche de l'être**.

Les catégories socioprofessionnelles des participants (ou du chef de famille pour les enfants et adolescents) **ne sont pas connues** des structures. Seules 04 structures ont pu indiquer que la très grande majorité des bénéficiaires se situent chez les cadres et professions intellectuelles supérieures puis chez les professions intermédiaires, les employés et ouvriers, les autres personnes sans activité professionnelle, à parts quasi égales, puis les retraités et enfin les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

La provenance géographique des participants est essentiellement la commune et l'intercommunalité.

Les modalités d'inscriptions se font par l'ordre chronologique.

Pour les 15 structures ayant renseigné la question, les conditions financières sont réparties, à parts égales, entre la gratuité, le tarif unique et la grille tarifaire.

07 structures demandent en sus l'adhésion à la structure et 07 donnent la possibilité d'échelonner les paiements.

2.3.2 Les formateurs

Les ateliers et/ou stages théâtre sont encadrés par **42 formateurs**.

L'expérience et/ou la qualification de ces formateurs ne sont pas indiquées pour 07 d'entre eux.

Pour les 35 autres il y a :

- **19 artistes avec expérience professionnelle**
- **12 artistes avec expérience professionnelle et formations en écoles d'art dramatique**
- **02 artistes diplômés d'Etat**
- **02 assistants d'enseignement artistique**

25 de ces formateurs en CDD d'usage, 02 formateurs sont en CDD classique et 03 en CDI. Pour 12 formateurs, le type de contrat n'est pas renseigné.

Le volume horaire global d'enseignement est d'au moins 4 261 heures (01 structure n'a pas renseigné cette question).

2.4 Les contenus et enjeux des activités théâtre

2.4.1 Les actions ponctuelles

12 structures proposent des actions ponctuelles.

Il s'agit de :

- **07 compagnies professionnelles**
- **02 structures municipales**
- **01 MJC/MPT**
- **01 établissement d'enseignement artistique**
- **01 scène conventionnée**

Les **actions ponctuelles** représentent un **volume horaire globale d'au moins 660 heures de formation** (04 structures n'ont pas renseigné cette question).

Le nombre de journées a été trop peu renseigné pour être représentatif.

Il est difficile, pour les structures, de donner un prorata des **modes d'approches et des techniques théâtrales abordés**.

Cependant il se dégage que se sont essentiellement **le jeu d'acteur, la technique corporelle, et la technique vocale** qui **sont le plus souvent travaillés** mais que l'on trouve également le **théâtre de marionnettes, le travail du masque, la commedia dell'arte, l'improvisation dirigée, la recherche du clown, le théâtre d'objet, l'analyse dramaturgique et la manipulation primitive**.

Les actions ponctuelles font l'objet de présentations publiques de travaux pour 04 structures et de spectacles finaux tous publics pour 05 structures.

2.4.2 Les actions annuelles

15 structures proposent des actions annuelles.

Il s'agit de :

- **08 compagnies professionnelles**
- **03 structures municipales**
- **02 MJC/MPT**
- **01 scène conventionnée**
- **01 établissement d'enseignement artistique**

Les **actions annuelles** représentent un **volume horaire global d'au moins 3 147 heures de formation** (03 structures n'ont pas renseigné cette question).

Le volume horaire hebdomadaire a été trop peu renseigné pour être représentatif.

Tout comme pour les actions ponctuelles, les structures ne peuvent pas clairement établir une hiérarchie des **techniques théâtrales abordées**.

Par contre, la quasi-totalité des structures travaillent **le jeu d'acteur, la technique vocale, la technique corporelle**.

Le travail sur l'oralité l'approche de la mise en scène, de la scénographie, de la régie de spectacle, l'écriture, l'analyse dramaturgique, l'histoire du théâtre, le théâtre de marionnettes, le masque, l'improvisation et la lecture/découverte d'auteurs sont également abordés dans les ateliers annuels.

Toutes les structures proposent au public un rendez-vous autour des ateliers annuels.

07 structures le font sous la forme de présentation publique des travaux, 06 structures le font sous la forme de spectacles finaux tous publics et 02 structures proposent les deux formes.

2.4.3 Les actions pluriannuelles

03 structures proposent des actions pluriannuelles.

Il s'agit de :

- **01 établissement d'enseignement artistique**
- **01 scène conventionnée**
- **01 compagnie professionnelle**

Les **volumes horaires, les modes d'approches et les techniques théâtrales abordées** n'ont été renseignés que par une structure. Ils ne sont donc **pas représentatifs**.

Les 03 structures proposent des présentations publique des travaux et 02 structures proposent en plus un spectacle final tous publics.

La **compagnie professionnelle** considère l'enseignement théâtre pluriannuel qu'elle dispense comme une préparation en vue d'accéder à une formation pré-professionnelle de type école de théâtre. Toutefois, tout comme **la scène conventionnée**, elle n'a **pas la capacité à organiser des examens, un contrôle continu, des évaluations et à délivrer une attestation finale ou un diplôme**.

Seul l'établissement d'enseignement artistique a cette capacité. Nous verrons, ci-après, l'organisation de son cursus d'enseignement théâtre.

3 L'Art Dramatique dans les établissements d'enseignement artistique

La Picardie compte 03 écoles contrôlées :

- **Le Conservatoire National de Région d'Amiens – CNR**
- **L'Ecole Nationale de Musique et de Danse du Beauvaisis – ENMD**
- **L'Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique de Saint-Quentin – ENMAD**

Les données recueillies proviennent de diverses rencontres avec les directeurs d'écoles, complétées par les réponses apportées au questionnaire en ce qui concerne l'ENMD du Beauvaisis et l'ENMAD de Saint-Quentin. Les données de ces deux écoles ont été intégrées dans la partie concernant les résultats de l'étude. Cependant, pour une mise en évidence de l'enseignement d'art dramatique dans les écoles contrôlées de Picardie, nous les détaillons dans cette partie.

3.1 Les locaux et le matériel

L'ENMAD de Saint-Quentin dispose, pour l'enseignement d'art dramatique, d'une salle de cours de 50 M² et d'un auditorium.

Les cours ont essentiellement lieu dans la salle de cours qui manque d'espace et qui est complètement dépourvue de matériel de scène.

Les élèves ont uniquement à leur disposition quelques accessoires et éléments de costumes.

Le CNR d'Amiens ne dispose pas de salle destinée à l'enseignement théâtre. Les cours sont dispensés dans une salle mise à disposition par la Maison du Théâtre d'Amiens Métropole. Cet espace, dont les élèves sont les occupants prioritaires, ne dispose **d'aucun parc scénique, n'est pas spacieux et son plancher est à deux niveaux.**

3.2 Les élèves et enseignants

L'ENMD du Beauvaisis ne dispense pas d'enseignement théâtre.

Le directeur, arrivé à la rentrée 2005, souhaiterait mettre en place un cursus d'art dramatique mais il ne dispose pas de locaux appropriés et cet enseignement n'est pas une priorité. Il désire auparavant développer le département de musiques anciennes et le département des musiques de transmissions orales (musiques traditionnelles, musiques improvisées et jazz, musiques urbaines actuelles).

Les élèves suivant l'enseignement d'art dramatique à l'ENMAD de Saint-Quentin viennent de tous le département de l'Aisne, voire de toute la région. Les catégories socioprofessionnelles ne sont pas connues.

Pour le CNR d'Amiens nous ne disposons pas de ces données.

A l'ENMAD de Saint-Quentin, les inscriptions se font par ordre chronologique pour l'initiation et sur épreuves de sélection pour la classe théâtre.

A Saint-Quentin, le montant de l'inscription est fonction d'une grille tarifaire et l'école propose la possibilité d'échelonner les paiements.

Pour le CNR d'Amiens, nous ne disposons pas de ces données.

Les effectifs en 2004/2005 sont de :

- **2 055 élèves en musique** (Amiens, Beauvais, Saint-Quentin)
- **100 élèves en danse** (Amiens, Beauvais)
- **105 élèves en art dramatique** (Amiens, Saint-Quentin)

Un professeur certifié dispense 16 heures hebdomadaires d'enseignement théâtre au CNR d'Amiens.

A l'ENMAD de Saint-Quentin, un assistant d'enseignement artistique intervient 08 heures 30 (auprès des moins de 16 ans) **et un assistant d'enseignement artistique intervient 20 heures** (auprès des plus de 16 ans).

Au total, en Picardie, 44 heures 30 d'enseignement théâtre hebdomadaires sont dispensées dans les écoles contrôlées.

Au regard des données dont nous disposons dans l'étude menée en 2002-2003 par le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication, la situation en Picardie ne s'est pas améliorée.

En effet, **en 2002-2003**, 03 enseignants intervenaient auprès de 94 élèves ce qui donnait, en moyenne, **un enseignant pour 31 élèves. En 2004-2005**, on comptabilise, en moyenne, **un enseignant pour 35 élèves.**

Dans le détail, au CNR d'Amiens, l'enseignant intervient auprès de 40 élèves. A l'ENMAD de Saint-Quentin, un enseignant intervient auprès de 36 élèves (les moins de 16 ans), l'autre enseignant intervient auprès de 29 élèves (les plus de 16 ans).

L'effectif maximum en théâtre est atteint dans ces deux écoles.

3.3 L'enseignement

3.3.1 Le contenu et les enjeux de l'enseignement théâtre

En Picardie aucune école contrôlée ne dispense un cursus d'enseignement d'art dramatique complet.

Le CNR d'Amiens ne dispose pas de 3^{ème} cycle en théâtre.

L'ENMAD de Saint-Quentin dispose d'un 3^{ème} cycle mais incomplet car le cycle d'enseignement professionnel initial n'existe pas.

Aucune école ne dispense un cursus d'enseignement théâtre spécialisé.

Les différents **modes d'approches et de techniques théâtrales abordées à l'ENMAD de Saint-Quentin** sont : **la technique corporelle, la technique vocale, le jeu d'acteur l'écriture, le théâtre gestuel, l'histoire du théâtre, l'approche de la mise en scène et de la scénographie, l'analyse dramaturgique de spectacle.**

Cet enseignement donne lieu à des présentations publiques de travaux ainsi qu'à des spectacles finaux tous publics.

Lors d'une **action ponctuelle de trois jours, le travail du masque a été abordé une journée.**

Les deux autres jours étaient consacrés à la technique corporelle.

Nous ne disposons de ces données pour le CNR d'Amiens.

3.3.2 L'organisation du cursus d'art dramatique

L'organisation du cursus d'art dramatique à l'**ENMAD** de Saint-Quentin se fait en plusieurs cycles :

- **Un cycle initiation** par tranches d'âges (10-12 ans et 12-15 ans). Lors de ce cycle les élèves sont examinés par **contrôle continu** et par un **examen en fin de cycle** donnant, le cas échéant, accès à la classe de théâtre.

- **La classe théâtre** se déroule en **3 cycles d'environ 2 ans chacun**. Les élèves sont évalués par **contrôle continu et par un examen de fin de cycle**.

Le cursus d'art dramatique donne lieu à la délivrance d'une attestation finale et prépare à des concours d'entrée dans des structures de formation professionnelle.

Nous ne disposons pas de ces données pour le CNR d'Amiens.

4 L'enseignement théâtre en milieu scolaire

L'enseignement théâtre dispensé en région Picardie ne se limite pas à celui proposé par les structures culturelles.

Les établissements scolaires accueillent, en partenariat avec des établissements culturels ou des compagnies, des artistes professionnels pour intervenir auprès des élèves.

Les informations dont nous disposons nous ont été transmises par le service de l'éducation artistique de la DRAC Picardie.

Bien que **ces données concernent l'année scolaire 2005-2006**, et non pas 2004-2005 qui est l'année de référence de l'étude, elles nous donnent **des indications sur le volume horaire et le nombre de bénéficiaires de ces actions.**

4.1 Volume horaire et bénéficiaires

Dans les **établissements scolaires du premier degré d'Amiens-Métropole** (nous n'avons pas les données des autres établissements de la Région), **360 heures d'enseignements** sont dispensées auprès de **583 élèves**.

Dans **les établissements du second degré** il faut distinguer l'enseignement théâtre dispensé auprès des élèves des ateliers théâtre, des élèves en option facultative théâtre et des élèves en option de détermination théâtre.

Pour ces établissements certaines données (nombre d'élèves et/ou volume horaire) sont manquantes.

On peut donc constaté que :

- en **atelier théâtre**, **au moins 1 035 heures d'enseignement** sont dispensées auprès d'**au moins 503 élèves** ;
- en **option facultative**, **au moins 644 heures d'enseignement** sont dispensées auprès d'**au moins 459 élèves** ;
- en **option de détermination**, **au moins 387 heures d'enseignement** sont dispensées auprès d'**au moins 104 élèves**.

4.2 Répartition géographique

Les **ateliers théâtre** se situent dans :

- **10 établissements de la Somme** : Ailly-sur-Noye (collège), Villers-Bocage (collège), Longueau (collège), Friville-Escarbotin (lycée), Ham (collège), Abbeville (collège) et 03 collèges et 01 lycée d'Amiens;
- **07 collèges de l'Oise** : Verberie, Breuil-le-Vert, La Chapelle en Serval, Compiègne, Couloisy et 02 à Beauvais ;
- **09 établissements de l'Aisne** : Rozoy sur Serre (collège), Tergnier (collège), Harly (collège), Guise (collège), Chauny (lycée), 02 collèges de Soissons et 02 collèges de Saint-Quentin.

Les **options facultatives** se situent dans :

- **07 lycées de la Somme** : Doullens, Montdidier et 05 à Amiens ;
- **07 lycées de l'Oise** : Noyon, Compiègne, Nogent-sur-Oise, Clermont, Chantilly, Beauvais et Méru ;
- **02 lycées de l'Aisne** : Soissons et Saint-Quentin.

Les **options à détermination théâtre** se situent dans :

- **01 lycée de la Somme** : Amiens ;
- **01 lycée de l'Oise** : Beauvais ;
- **01 lycée de l'Aisne** : Laon.

5 Pistes de réflexion

5.1 Les établissements culturels et les compagnies professionnelles

5.1.1 Moyens financiers et humains

Les établissements culturels et les compagnies professionnelles dispensant un enseignement théâtre rencontrent des problèmes de financement pour monter des projets annuels. Certains projets sont de ce fait réduits à des actions ponctuelles.

C'est également pour des raisons financières mais aussi par manque de professionnels que la demande du public en terme d'activités théâtre ne peut être entièrement satisfaite. Les ateliers sont souvent au maximum de leur effectif et d'autres créneaux ne peuvent être mis en place. Sur certains territoires de la Région, notamment dans le département de l'Aisne, le nombre de professionnels pouvant encadrer les activités théâtre est faible.

Les pouvoirs publics doivent accompagner de manière plus significative les enseignements théâtre proposés par les établissements culturels et les compagnies.

5.1.2 Moyens matériels et communication

Le parc de matériel technique à disposition des activités théâtre est restreint. Le manque de matériel de scène (accessoires, décors, costumes) et de documentation est très important.

Les locaux sont généralement des plateaux de théâtre mais ceci sont essentiellement destinés à la programmation de spectacles ce qui implique une fréquente délocalisation des activités théâtre vers des salles inadaptées.

Une adéquation entre programmation et enseignement théâtre est à trouver. Un temps minimum de disponibilité du plateau doit être consacré à cet enseignement notamment à l'approche des présentations publiques.

Les activités théâtre manquent de structuration : Les compagnies proposent rarement à leurs publics un document d'informations. Peu de structures ont un projet artistique et pédagogique rédigés.

Les structures doivent identifier plus clairement leurs propositions d'enseignement théâtre.

5.1.3 Les rencontres et échanges

Les propositions d'enseignement sont fragmentées. Elles manquent de cohérence et de dialogue. Les enseignements sont pratiqués de manière isolée, sans rencontre, sans confrontation entre les différentes propositions.

Les représentations des travaux d'ateliers ne circulent pas sur le territoire régional : Chaque atelier joue devant son public sans aller à la rencontre de nouveaux publics.

De même les rencontres avec les équipes professionnelles, notamment celles accueillies en diffusion dans les établissements culturels dispensant par ailleurs un enseignement théâtre, sont faibles.

Des stages, des discussions autour des créations, entre ateliers et professionnels sont à développer.

5.1.4 Contenu des enseignements

Les enseignements théâtre dispensés par les établissements culturels et les compagnies professionnelles sont généralement classiques. Le jeu d'acteur, la technique vocale et la technique corporelle sont les techniques théâtrales abordées.

Les techniques spécifiques (masque, marionnette, improvisation, oralité...) sont beaucoup plus rarement proposés aux amateurs. Seules trois compagnies ont proposé ce type d'enseignement (écriture scénique, lecture à haute voix, marionnette). Développer un enseignement spécifique en direction des amateurs permettrait de diversifier les approches et d'approfondir la découverte du théâtre des participants.

De même, les formations spécifiques en direction des professionnels sont rares et ne peuvent accueillir que quelques participants. Pourtant la demande est forte pour ce type de formation. Les professionnels de la Région vont donc compléter leur formation dans d'autres régions.

Développer ces formations, sous forme de stages, en Picardie permettrait d'attirer des professionnels issus d'autres régions et de favoriser les rencontres entre artistes.

5.2 Les établissements d'enseignement artistique

5.2.1 Les locaux et le matériel

La Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles (DMDTS) préconise que la formation de l'acteur soit dispensé dans une salle à usage exclusif qui permette aux élèves de travailler entre eux en dehors des heures de cours. L'espace idéal est de 4m² par élève. Ce doit être « un lieu vide, insonorisé, plan, suffisamment haut de plafond pour créer un volume d' « appel », physique et psychique, sans obstacles contraignants ni dangereux... »¹

Les conditions d'enseignement dans les écoles contrôlées de la Région ne requièrent pas ces conditions minimales.

Le CNR d'Amiens ne disposent pas de salle pour l'enseignement d'art dramatique. Les élèves reçoivent cet enseignement dans une salle mise à disposition par la Maison du Théâtre d'Amiens. Cette salle n'est pas plane, a une superficie inférieure à la recommandation de la DMDTS. Il en est de même pour l'ENMAD de Saint-Quentin dont la salle de 50M² ne peut accueillir dans de bonnes conditions que 12 élèves.

En terme de matériel technique, la DMDTS préconise que la salle de cours soit équipée d'une scène basse amovible, de praticables, de pendrillons, de projecteurs, d'un jeu d'orgue...

¹ Schéma d'orientation pédagogique et d'organisation de l'enseignement initial du théâtre dans les établissements d'enseignement artistique – DMDST juin 2001, mise à jour 1^{er} juillet 2005.

La salle d'enseignement théâtre de l'ENMAD et la salle de la Maison du Théâtre mise à disposition du CNR d'Amiens n'ont aucun de ces équipements.

Il est nécessaire que les conditions d'enseignement de l'art dramatique dans les écoles contrôlées de Picardie soient fortement améliorées, que les élèves disposent d'une salle à usage exclusif correctement équipée.

5.2.2 L'enseignement

L'enquête du département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication² indique qu'en, en 2002-2003, Picardie 01 enseignant d'art dramatique intervient, en moyenne auprès de 31 élèves alors que la moyenne nationale est de 01 pour 31.

En 2004-2005, la situation ne s'est pas améliorée. Les enseignants interviennent, en moyenne auprès de 35 élèves. Au CNR d'Amiens le professeur est face à 40 élèves ; à l'ENMAD de Saint-Quentin un enseignant intervient auprès de 36 élèves (cycle initiation), un autre enseignant intervient auprès de 29 élèves (cycles enseignement).

Cette situation, pour être améliorée, nécessite le recrutement de professeurs ou d'assistants d'art dramatique.

Les enseignements spécifiques, notamment sur les pratiques théâtrales contemporaines doivent être présents dès le deuxième cycle de l'enseignement du théâtre³. Nous ne disposons pas des renseignements nécessaires pour analyser le contenu des enseignements au CNR d'Amiens, mais à l'ENMAD de Saint-Quentin seul le travail du masque a été abordé une seule journée lors d'une action ponctuelle. Un renforcement des interventions ponctuelles sur les enseignements spécifiques à l'ENMAD de Saint-Quentin est souhaitable.

Les professionnelles de la région Picardie sont à même d'offrir des approches théâtrales spécifiques. Une compagnie située à Amiens est en mesure d'intervenir sur une classe marionnette au CNR d'Amiens.

La création en Picardie, région ayant un passé artistique fort autour de la marionnette, d'un pôle ressource en matière de formation pré-professionnelle et professionnelle continue pour la marionnette contemporaine serait un atout supplémentaire pour l'enseignement artistique régional.

² Les enseignements de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musiques 2002-2003. – DEP, Ministère de la Culture et de la Communication

³ Schéma d'orientation pédagogique et d'organisation de l'enseignement initial du théâtre dans les établissements d'enseignement artistique – DMDST juin 2001, mise à jour 1^{er} juillet 2005.

5.2.3 Les complémentarités

Les établissements d'enseignement artistique pâtissent d'absence de passerelles à plusieurs niveaux.

Les partenariats entre les écoles contrôlées sont à renforcer afin de proposer un enseignement artistique cohérent à l'échelle de la région.

De même les écoles contrôlées manquent de complémentarité avec les autres types de structures proposant un enseignement artistique, notamment avec les professionnels du spectacle vivant. Les interventions des professionnels est un moyen de diversifier les enseignements sans alourdir la charge de travail des professeurs des établissements d'enseignement artistique et permet une mise en relation des élèves avec le milieu professionnel qui les entoure.

L'insuffisance de complémentarité des structures entraîne des illogismes des parcours d'enseignement théâtre : 104 élèves picards suivent un baccalauréat à option de détermination théâtre mais à la sortie du lycée, ils ne peuvent poursuivre une formation professionnelle théâtre dans la région car les cursus d'enseignement théâtre des écoles contrôlées sont incomplets.

Une carence d'enseignement théâtre au lycée est constatée dans le département de l'Aisne. Seuls deux lycées proposent au baccalauréat une option facultative théâtre alors que dans chacun des deux autres départements, 07 lycées proposent cette option.

En complément de l'enseignement artistique dispensé dans les établissements publics, le théâtre peut être enseigné dans une école labellisée par l'Etat.

Sur le territoire national, il existe 18 d'écoles nationales ou régionales d'enseignement supérieur artistique ou technique. Aucune ne se situe en Picardie.

6 Conclusion

Pour permettre un développement de l'enseignement artistique en région Picardie, il est nécessaire de créer, en amont, des conditions favorables en :

- Permettant à tous de s'initier au théâtre sans distinction d'âge, de lieu et de condition sociale par le biais des structures culturelles et des compagnies professionnelles qui irriguent le territoire..

- Développant les options facultatives théâtres dans les établissements du second degré de l'Aisne

Pour permettre que l'enseignement artistique en Picardie soit cohérent, complet et de qualité, il est nécessaire de :

- Accroître les complémentarités entre les structures proposant un enseignement théâtre afin d'identifier un parcours balisé

- Favoriser les partenariats avec les professionnels

- Développer les enseignements spécifiques

- Mettre en place un cursus complet dans les établissements d'enseignement artistique

- Diversifier les établissements d'enseignement artistique par la création d'une école régionale d'enseignement supérieur labellisée pouvant proposer un enseignement professionnel continu.

7 Annexe – tableau des autres activités artistiques des structures

Nombre de structures proposant la discipline.

Discipline	Eveil Initiation	Enseignement	Approfondissement Stages	Nombre de bénéficiaires
Musique	07	05	05	Plus de 1 577
Danse	07	03	05	Plus de 312
Cirque	01	00	02	71
Arts plastiques	09	03	03	Plus de 1 538
Audiovisuel	03	00	00	Plus de 32

A l'exception du cirque, les structures n'ont pas toujours renseigné le nombre de bénéficiaires.

En musique, 01 structure n'a pas renseigné ce chiffre

En danse, 01 structure n'a pas renseigné ce chiffre

En arts plastiques, 02 structures n'ont pas renseigné ce chiffre

En audiovisuel, 02 structures n'ont pas renseigné ce chiffre